

Concours d'affiche : Cabaret 2019 !

Nous vous invitons à participer à un concours ouvert à tous les élèves afin de promouvoir le Cabaret 2019 : réaliser l'affiche du cabaret. L'auteur de l'affiche qui sera choisie recevra 2 entrées gratuites pour le cabaret !

Les informations suivantes doivent obligatoirement figurer sur l'affiche :

Cabaret 2019 // Athénée Royal Charles Rogier // Le 29 et 30 Mars à 20h et le 31 Mars à 14h30 // Prix d'entrée : 9 € , Pour les enfants de 7 à 12 ans et les élèves de Liège 1 : 7€, Enfants de moins de 7 ans : gratuit // Préventes à partir du 22 Mars de 12h35 à 13h25 au hall 2 et de 16h à 16h30 au secrétariat (sauf mercredi)// Infos : www.liege1.be //Editeur légal : Union des anciens élèves A.R. Charles Rogier // Rue des Clarisses, 13 - 4000 Liège - Tél : 04/222.25.11 // Ne pas jeter sur la voie publique

Libre à vous d'agrémenter ces informations à votre manière : dessins, photos, collages etc.

Déroulement global: Vos propositions d'affiche sont à remettre sur une feuille format A2 (disponible à la salle des professeurs) ou jpg. A2 et doivent comporter toutes les informations précitées. Ces informations doivent figurer en français. **Le fond de l'affiche doit être blanc.** Les propositions d'affiche seront à remettre à la salle des professeurs (casier 112 - Lecoq) pour les affiches papiers (n'oubliez pas d'inscrire votre nom au verso !). Elles pourront également être communiquées à l'adresse email affiche.cabaret.liege1@gmail.com avant le 10/01/2019.

Les professeurs sélectionneront 3 affiches, que vous départagerez en votant pour votre affiche préférée. La clôture des votes et le choix définitif de l'affiche aura lieu le vendredi 18/01/2019 à 13h.

Règlement du concours

1. Participation au concours

- Le concours est ouvert à tous les étudiants de l'Athénée Royal Charles Rogier.
- Chaque participant peut présenter une ou plusieurs affiches.
- Le projet devra être rendu pour le 10 janvier 2019 à 23h59 au plus tard.

2. Présélection et vote final

- Un jury, composé des membres du comité Cabaret de Liège 1, présélectionnera 3 affiches parmi toutes les affiches proposées. Il soumettra ensuite ces 3 affiches au vote des élèves.
- Les élèves pourront voter pour leur affiche préférée de deux manières :
 - a) Sur la page Facebook « Athénée Royal Charles Rogier - Liège 1 » ;
 - b) Les élèves n'ayant pas la possibilité de voter sur Facebook pourront voter lors d'une permanence organisée à cet effet et dont la date sera communiquée ultérieurement ;
- Chaque élève doit choisir un mode de scrutin et ne peut voter qu'une seule fois.
- L'affiche ayant récolté le plus de voix parmi les trois sélectionnées remporte le concours

3. Droits d'auteur et utilisation de l'affiche

- Chaque participant cède au comité Cabaret de Liège 1 l'ensemble des droits d'auteur relatifs à l'affiche proposée (reproduction, diffusion, communication, etc.)
- Les projets seront publiés sur les différents médias de l'Athénée Royal Charles Rogier.

4. Prix

- Le lauréat recevra deux places pour le Cabaret 2019 pour le jour de son choix.

5. Responsabilités

- En cas d'utilisation de photo, le participant doit garantir que les photos utilisées sont libres de droit.
- Tout plagiat est interdit et sera sanctionné par une disqualification immédiate de l'affiche
- Le comité se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent règlement si des circonstances venaient à l'exiger. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Si aucun projet ne retenait l'attention du jury, le comité se réserve le droit d'annuler le concours et de sélectionner l'affiche par tous moyens de son choix.
- La décision du Comité quant au choix des affiches présélectionnées ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation
- La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.